

27114540

Commune de STE GENEVIEVE LES GAS - Budget commun

Code INSEE

Commune

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 027-212705404-20251001-DM1_D2025_34-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 14
 Nombre de membres présents 8
 Nombre de suffrages exprimés 9
 VOTES : Contre 0 Pour 9
 Date de convocation : 29/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 1er octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle sous la présidence de, Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Objet : Décision modificative - Délibération 2025-34 prises après validation du caractère urgent de convocation du Conseil Municipal du 01/10/2025 : EMPRUNT 200 000€ - Travaux voirie rue de l'Eau - Vu l'article L.2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal ne peut décider du recours à l'emprunt que si la recette est inscrite au budget. Comme l'emprunt est décidé en cours d'année, il convient de prendre au préalable une décision modificative afin de respecter la règle de l'équilibre budgétaire, Madame le Maire propose donc d'inscrire la nouvelle recette (emprunt) et la nouvelle dépense qu'elle est destinée à financer (réseau voirie rue de l'Eau). Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative n°1 proposée par Mme le Maire conformément au tableau ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		200 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		200 000,00 €
R 1641 : Emprunts en euros		200 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		200 000,00 €

Signataires :	AIGNEL Reynald	Présent
	BEGUIN Serge	Absent
	DRAGEE Katia	Absente
	ESPASA Claire	Présente
	GRUMBACH Yann	Absent (pouvoir à Mme MARTINEZ)
	KONYA Lydia	Présente
	KUBLER Tom	Absent
	MARTINEZ Hélène	Maire, présente
	MAZURE Christian	Présent Secrétaire
	PANCHOUT Isabelle	Présente
	PARIS Alexandre	Présent
	PETIT Jonathan	Absent
	PONT Rémy	Absent
	SCHROEYERS Jean-Yves	Présent

Certifié exécutoire par, Le Maire, Hélène MARTINEZ, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Sainte-Geneviève-lès-Gasny, le 01/10/2025.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

27114540

Code INSEE

Commune de STE GENEVIEVE LES GAS - Budget commun

Commune

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 027-212705404-20251001-DM1_D2025_34-BF

DM 2025 S²LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Le Le Maire, Hélène MARTINEZ



[Handwritten signature in blue ink]

Secrétaire de séance,
Christian MAZURE

[Handwritten signature in blue ink]